

ARNICA MONTANA 15CH DOse Globule

Prix au 09/03/2020 à 02:33

1.9 € TTC Disponibilité : En stock

Indications

L'arnica (*Arnica montana*) est une plante vivace de la famille des Asteraceae, essentiellement retrouvée dans les pâturages de montagne. Elle est également appelée : "herbe au chute", "herbe à éternuer", "herbe vulnéraire", "plantain des Alpes", "quinquina des pauvres", "tabac des Savoyards", ou encore "tabac des Vosges". La teinture mère est obtenue à partir de la plante entière fraîche.

Ce médicament est essentiellement utilisé à titre curatif:

- en traumatologie (chocs, chutes, plaies, accident de toutes sortes),
- en cas d'hémorragies de petites ou moyennes importances,
- en soins pré et post-opératoires,
- en cas de douleurs à la suite d'un traumatisme ancien,
- en cas de fatigue musculaire (travaux pénibles, longues marches, sport,...),
- en cas d'enrouement provoqué par un surmenage des cordes vocales (cas des chanteurs par exemple),
- en cas de douleurs musculaires suite à des situations stressantes (telle qu'un deuil par exemple) avec la sensation "d'avoir été battu",
- en cas de fragilité capillaire (varices, hémorroïdes, hématomes, hémorragies conjonctivales, ...),
- en prévention du risque cardiovasculaire, - en ophtalmologie : cas de rétinopathie, de DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge),
- en cas de métrorragies provoquées par les dispositifs médicaux. Il est également utilisé à titre

préventif lors d'efforts musculaires importants (compétitions sportives, randonnées, travaux pénibles, etc...).

Composition

substance active: arnica montana

excipients: lactose, saccharose

Arnica montana est un médicament homéopathique à utiliser dans toutes les affections ayant une origine traumatique dans toutes les situations de fatigue musculaire ainsi que dans toutes les pathologies qui touchent les capillaires et les veines.

Grossesse, Fertilité, Allaitement

convient à l'allaitement

convient à la fertilité

convient à la grossesse

Posologie

Ce médicament homéopathique est à prendre en dehors des repas, du tabac, du café ou encore de la menthe. Les granules et les doses sont à laisser fondre sous la langue. Chez les nourrissons, les granules peuvent être dissous dans un peu d'eau.

Arnica montana est un médicament homéopathique à utiliser dans toutes les affections ayant une origine traumatique dans toutes les situations de fatigue musculaire ainsi que dans toutes les pathologies qui touchent les capillaires et les veines.

- En traumatologie : Arnica montana 9 CH : 1 dose le plus tôt possible, puis prendre 5 granules de Arnica montana 9 CH toutes les heures. Les prises sont à espacer avec les améliorations. Dans ces indications (coup, chocs, plaie, petites hémorragies, ...), la prise précoce de Arnica montana permet de réduire très efficacement les hématomes et les douleurs.

- Dans les soins pré et post-opératoires ou bien chaque fois que le traumatisme est prévisible (chirurgie, épreuves sportives,...) : Arnica montana 9 CH : 1 dose par jour pendant les 3 jours qui précèdent l'intervention, puis prendre Arnica montana 9 CH en granules après l'intervention : 5 granules toutes les heures durant la première demi-journée, puis espacer les prises avec les améliorations sur une période de 1 semaine.

- En cas de douleurs à la suite d'un traumatisme ancien : Arnica montana 15 CH : 5 granules matin

et soir pendant 2 mois, puis 2 doses à 15 CH par semaine pendant 2 mois et enfin 1 dose à 15 CH par semaine les 2 derniers mois.

- En cas de fatigue musculaire ou de surmenage des cordes vocales : Arnica montana 7 ou 9 CH : 1 dose le plus tôt possible, puis prendre 5 granules de Arnica montana 9 CH toutes les heures. les prises sont à espacer avec les améliorations. - En cas de douleurs musculaires avec la sensation "d'avoir été battu" : Arnica montana 15 ou 30 CH : 1 dose par jour pendant 4 à 5 jours.

- Dans les hémorroïdes, hématomes, et hémorragies conjonctivales : Arnica montana 7 ou 9 CH : 5 granules toutes les 4 heures, puis espacer les prises avec les améliorations sur une période de 1 semaine.

- En cas de varices douloureuses : Arnica montana 9 CH : 5 granules par jour pendant 6 mois.

- En prévention du risque cardiovasculaire, ainsi que dans les rétinopathies, et la DMLA : Arnica montana 9 CH : 1 dose par semaine pendant 6 mois. Arnica se présente ici comme un protecteur vasculaire.

- En cas de métrorragies provoquées par les dispositifs médicaux (stérilets) : Arnica montana 5 CH : 5 granules matin, midi et soir pendant 1 semaine. Le traitement peut être reconduit si nécessaire au cycle suivant

Contre-indications

- intolérance ou allergie au lactose
- intolérance ou allergie au saccharose